Association des quartiers de la place Clichy
et des avenues de Clichy et Saint-Ouen

n° 23 été automne 2011

LE BULLETIN DE



Avenue de Clichy : la fin annoncée d'un désordre urbain ?

Ces derniers mois, *dé*CLIC agit sur plusieurs fronts !

■ Le règlement des terrasses et étalages en débat
La nouvelle mouture n'a pas soulevé d'enthousiasme. *Voir page 4 .*



■ Le réaménagement de l'avenue de Clichy entre la place Clichy et la Fourche
*Les élus ont présenté les grandes lignes de cette rénovation. dé***CLIC** *reprend et analyse le projet.* *Voir pages 8 à 12*



Photo. J-L Dieci



■Printemps de la démocratie locale, porte Pouchet
*L'occasion pour dé***CLIC 17/18** *de promouvoir les Epinettes, conservatoire d'architecture.*



Photo. déCLIC

■ Rue Davy
Cette rue serait-elle à la veille de trouver une nouvelle vitalité. Retour sur la concertation en cours. *Voir page 13.*

Agir avec *dé*CLIC 17/18

Ce que vous pouvez faire :
► diffuser le Bulletin, faire connaître www.declic1718-paris.org ;
► proposer des sujets, photos, dessins pour le site internet et le Bulletin ;
► participer à des réunions publiques, groupes de travail, actions : ZAC Clichy-Batignolles ; aménagement des avenues de Clichy et de Saint-Ouen ; amélioration du tissu commercial et de l'habitat, etc. ;
► interpeller les pouvoirs publics, les services techniques et les élus ;
► faire adhérer à *dé***CLIC 17/18** pour en renforcer l'indépendance financière : l'association ne reçoit pas de subventions ;
► participer à l'assemblée générale de l'association.

*dé***CLIC 17/18**, c'est 300 adhérents.

A bientôt !

Merci d'accorder votre attention aux annonceurs qui, par leurs encarts publicitaires, soutiennent l'effort d'information de *dé*CLIC 17/18

Des lecteurs nous écrivent

Monsieur,

A quand l'harmonisation des vitrines, avenue de Clichy ? Les travaux de la place suscitent l'espoir que l'avenue retrouve son attrait. Certes des façades se ravalent. Mais, les devantures de magasins sont disparates et parfois d'un esthétisme douteux, donnant une image déplorable aux passants et touristes, nombreux dans notre quartier !

Des villes valorisent leur patrimoine en harmonisant les devantures de commerces: Bruxelles, Strasbourg, Toulouse... Pourquoi n'en serait-il pas de même à Paris, ou dans certains de ses quartiers ? Ce serait un moyen d'éviter le tout et n'importe quoi, de renforcer l'attractivité commerciale et de redonner à l'avenue sa fonction de flânerie.

L'aménagement de l'avenue de Clichy est le bon moment pour lancer ce cheval de bataille ? déCLIC 17/18 peut-il se faire le porte voix d'un tel projet auprès des élus et des services techniques concernés ?

Pierrette Mani
rue Cavallotti - 75018 Paris

Bonjour

Samedi 21 mai 2011. Grande fête au square Carpeaux ! Remodelé en 2007, ce square a été l'objet de travaux bienvenus et appréciés de la plupart des riverains. Cependant, un oubli de taille vient noircir cet ensemble. Malveillance, indifférence, ignorance, tout cela à la fois ajouté au désintérêt, à l'oubli peut-être, fait qu'un personnage a été négligé et l'état dans lequel il se trouve ressemble à une verrue abandonnée dans un coin. Je veux parler de la Grisette, l'œuvre du sculpteur Camel.

A une autre époque, les petits métiers étaient honorés – voir la lavandière dans le square sur le canal Saint Martin. C'est ainsi que la Grisette du square Carpeaux, petite sœur de Mimi Pinson, personnage d'Alfred de Musset (1830), témoin du Montmartre romantique, doit rester là, en bon état, perpétuant l'histoire de notre quartier.
Quand allons nous restaurer cette statue ?
Il y a des artistes qui savent et veulent travailler. Restaurée, remodelée, c'est ainsi qu'une épreuve en résine serait réalisable et la bienvenue.

Monsieur le Maire de Paris qui se dit montmartrois ne peut rester insensible et indifférent devant ce délabrement.

Merci à déCLIC d'éveiller l'attention de nos édiles afin que la Grisette ne finisse pas au pilon.

Gérard Colas,
Le Montmartre, ave de Saint Ouen

Une charte de Qualité pour les commerces de l'avenue de Clichy



Contraste saisissant entre une enseigne historique, emblème de l'école des Impressionnistes, et une devanture : la Ville de Paris enquête. Photo déCLIC


Etalage, avenue de Clichy Photo. déCLIC

On le sait maintenant, la Ville a programmé - enfin - le réaménagement de l'avenue de Clichy, entre la Place et la Fourche, dans un premier temps.

Voilà des années que les habitants du quartier l'attendaient, que déCLIC 17/18 le réclamait haut et fort.

A côté des propositions techniques que nous analysons dans ce Bulletin : réfection des trottoirs, de l'éclairage, aménagement des croisements, amélioration du mobilier urbain, création d'aires de livraisons… la Ville semble vouloir réfléchir à une Charte de Qualité des commerces. Nous l'avons assez demandé !

Ce ne serait pas tout à fait une première à Paris : depuis une douzaine d'années une Charte a été édictée pour les Grands Boulevards rénovés, ou pour certaines rues de quartiers historiques comme le Marais.

Avenue de Clichy, cette Charte annoncée serait fort appréciée par les habitants et les touristes. Interrogés sur ce qui ne va pas avenue de Clichy, ils notent en priorité la mauvaise tenue de la plupart des commerces : rideaux de fer tagués, vitrines « descendues », coffrages hideux, auvents illégaux, enseignes agressives, etc. déCLIC 17/18 souhaite également la suppression de tous les étalages, d'autant que sur 20% de la longueur de l'avenue, les trottoirs seront amputés de 2m50 par les douze espaces de livraison. Et profiter de l'occasion pour régler aussi certains comportements : on balaie devant sa porte, notamment quand on vend des tickets de jeux de hasard !

Cette Charte, il faudra en débattre. Avec qui ?
La Ville bien sûr, mais aussi les Mairies du 17e et 18e qui doivent être impliquées, les architectes des bâtiments de France, les habitants et leurs associations, les commerçants au premier chef (l'occasion pour eux de se constituer en une association qui fait tant défaut entre la Place et la Fourche).

Si la Ville sait organiser le débat, écouter chacun, élever la voix s'il le faut, on veut croire à la réussite de cette Charte de qualité des commerces, qui pourrait être un exemple pour d'autres voies parisiennes, notamment pour les avenues de Clichy et de Saint-Ouen au nord de La Fourche, vers 2017. ■

*dé***CLIC 17/18**
3 rue Etienne Jodelle - 75018 Paris
tél 01.42.94.07.75. www.declic1718-paris.org

LE BULLETIN DE DECLIC 17/18 N°23
Eté- Automne 2011 - prix 1 € - 4000 exemplaires
Directeur de la publication : Ph. Limousin. **Contributions** : J-L Dieci, V. d'Alessandro, J-B Gonzales M-Cl. Klode, *trésorière,* B. Hautefeuille*,* J. le Morzellec, *secrétaire générale,* Ph. Lefrançois, F. Limousin, P. Mani, F. Mousel, B. d'Ornano, J-M. Pierra, C. Urbain, C. Vogt • Son contenu n'engage que ses auteurs • Tous droits réservés • **Photos :** J-L Dieci, M. Renaud, C. Urbain, *dé***CLIC 17/18** • **Crédits photographiques :** la rédaction sauf mention contraire • **Mise en page**: B. d'Ornano • **Impression :** Imprimerie Expressions II 10, rue Bisson 75020 Paris • **Relations avec les annonceurs :** Ph. Limousin. P. Mani • **Couverture :** photos *dé*CLIC.


Photo. J-L Dieci

Terrasses et étalages :
le nouveau règlement ne répond pas aux attentes des parisiens

Les terrasses et étatalage contribuent au charme de nos villes ; encore faut-il qu'ils soient bien tenus et qu'ils respectent l'emprise concédée.

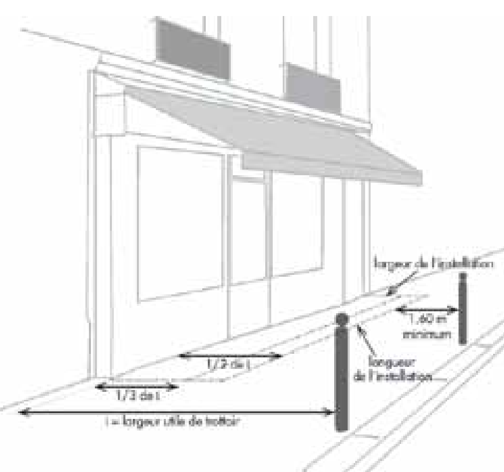


Les terrasses et étalages sur la voie publique, c'est un vrai sujet de préoccupation.

On connaît les terrasses des cafés de la Place Clichy, généralement bien tenues mais certaines annexant allègrement l'espace public, surtout quand le trottoir a été élargi, et tant pis pour les piétons ! Et certaines terrasses de l'avenue de Clichy aussi envahissantes à l'occasion, offrant en prime un somptueux tapis de tickets de PMU, et tant pis pour l'hygiène et le respect du domaine public : du balai ! Et encore, dans des rues adjacentes, des terrasses sauvages occupant les 2/3 d'un trottoir très étroit.

Quant aux étalages, à l'exception notable des étals de fruits et légumes et de fleurs qui, eux aussi, sont une tradition du « paysage de la rue » parisienne, c'est trop souvent l'annexe du magasin sur le domaine public, parfois illégale (les plus illégaux ne sont pas les mieux tenus…). Cela va avec la suppression de la vitrine, une certaine culture de vente dans la rue favorisée par la construction, sans autorisation, d'auvents protecteurs. Pour les commerces dont l'étalage est autorisé, le chiffre d'affaires généré est sans commune mesure avec la redevance ni avec le loyer versé : avenue de Clichy, le rapport entre ces deux chiffres est de 1 à 60. La ville est bonne fille !

Comment en est on arrivé là ? Les contrôles incombent à la Police nationale qui s'en soucie comme de son premier bâton blanc et aux services municipaux du boulevard Morland dont les effectifs sont bien insuffisants (3 agents pour le 18e) et aussi aux ASP payés par la Ville mais sous les ordres des commissaires. C'est bien peu pour faire respecter un Règlement de 1990 que la Ville a actualisé (cf. Bulletin du 6 mai 2011).



Extrait du règlement des terrasses et étalages - mai 2011

La nouvelle mouture concoctée par Mme Cohen-Solal, adjointe au maire de Paris (commerce, artisanat, etc) n'a pas soulevé d'enthousiasme !

> **Aux yeux de nombre d'associations, dont déCLIC 17/18, ce règlement est en retrait par rapport à celui de 1990, déjà bien insuffisant**

La protestation portée par le réseau d'associations Vivre Paris fut relayée par les media. Des Mairies d'arrondissement, celles du 9e et du 18e organisèrent des réunions publiques très suivies. On a mal compris que la Mairie du 17e refuse ce débat.

A part quelques limonadiers (pas tous !), les participants jugèrent ce projet pusillanime. Et, c'était aussi l'avis de nombreux élus.

Que retenir du nouveau règlement ?

Fin mars 2011, le Conseil de Paris a voté le nouveau Règlement, publié le 6 mai. Qu'en retenir ?

Les autorisations sont accordées à titre temporaire, précaire et révocable et peuvent être supprimées dans le cas de non-respect des obligations ou pour des motifs d'intérêt général.

Elles sont accordées à titre personnel, ne sont pas transmissibles à des tiers en cas de changement d'activité ou de cession de fonds.

Ces deux points déjà présents dans le précédent règlement n'étaient pas toujours respectés. Le seront-ils davantage ?

Les terrasses fermées, ne devront plus être chauffées au gaz. Les détritus (papiers, mégots, déchets) devront être enlevés sans délai de la terrasse comme de ses abords. Les écrans parallèles à la façade ou perpendiculaires devront être rigides (exit la bâche en plastique), transparents et sans publicité.

Il sera peut être plus facile à la Ville de faire respecter ces prescriptions…

Quant aux étalages, le Règlement des étalages et terrasses installés sur la voie publique n'en dit pas un mot en 25 pages ! Acte manqué ? On peut penser que s'applique le document publié le 30 juillet 2010 qui rappelle les obligations des commerces disposant de l'autorisation municipale (dimensions, nature du sol, bonne tenue, mobilier, écrans).

Mais tout dépend de la qualité des contrôles et là….Et aussi du montant des amendes infligées aux contrevenants : qu'on se rassure, ce montant est infime… ■

Jean-Claude Janan,

une énergie au service du commerce de quartier

***dé*CLIC 17/18 a rencontré le président de l'ACAJA CAPAC (Association des Commerçants et Artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes) à l'occasion de la rénovation de l'avenue de Clichy.**

Jean-Claude Janan, un homme qui en impose par sa stature mais qui affiche une bonhommie, une énergie à revendre et une étonnante jovialité mettant son interlocuteur en confiance. Reconnu pour son franc parler et son langage direct. Il se dit sans étiquette politique. « *Je ne roule pour aucun parti, j'accepte toutes les religions et toutes les cultures* ». Il fallait un tel homme pour animer l'association des commerçants du quartier des Epinettes, l'ACAJA. Mais, il ne faut pas s'y méprendre, Jean-Claude Janan peut aussi avoir des coups de gueule quand le sujet lui tient à cœur comme, par exemple, le peu d'intérêt des élus pour les commerçants du bas de l'avenue de Clichy.

Le président de l'ACAJA, est arrivé dans le quartier en 1984 quand il a ouvert un commerce de distribution de matériaux pour le bâtiment. « *A l'époque, il y avait de nombreux artisans plombiers, couvreurs, électriciens, chauffagistes…* » Ancien élève de l'école Boulle, travailleur acharné, Jean-Claude Janan a suivi les cours du soir du CNAM et obtenu dix huit certificats.
« *J'ai vendu mon commerce en 2005 pour créer avec mon épouse une entreprise de chevilles et colliers pour électriciens, l'usine est dans la Somme mais le siège se trouve rue Boulay* ».

C'est en 1999 que la députée RPR Hélène Misoffe lui demande de devenir président de l'ACAJA. Depuis cette date il n'a jamais compté son temps pour mettre un frein au déclin économique, social et sécuritaire de son quartier. L'homme a su avec intelligence organiser les commerçants, négocier avec les élus.

Les rapports avec notre association ont parfois été un peu rugueux, quand ***dé*CLIC 17/18** dénonçait la mauvaise tenue de certains commerces. C'est aussi en s'opposant qu'on se rencontre ! Avec humour il ajoute « *dé***CLIC**, *à plusieurs reprises m'a mis les pieds dans le dos Mais il faut le reconnaître, je crois beaucoup à la synergie associative.*».



« Mettre un frein au déclin économique, social et sécuritaire du quartier »

Il n'hésite pas à suivre un colloque de 60 heures en Belgique sur le commerce chinois en Europe pour mieux travailler avec les nombreux commerces aujourd'hui occupés par les Asiatiques. « *Il faut savoir que ce quartier regroupe de nombreuses diasporas dont 57% sont issues du sud méditerranéen. Je m'attache donc à dialoguer avec ces différentes cultures qui n'ont pas toujours une même compréhension de la législation. Il y a aussi un grand travail de pédagogie* ».
Pour que ces différentes communautés se comprennent mieux, il crée les scènes ouvertes du Slam et insiste pour que chacun écrive aussi dans sa langue.

Pratique

L'ACAJA CAPAC : 10, rue Boulay Paris 17e - Tél 01 42 63 51 63 -blog : acaja.hautetfort.com

Reconnu de tous, il est sollicité par la mairie du 17ème pour s'occuper de l'association Commerçants, Artisans Professionnels de l'Avenue de Clichy (Capac).

Le nouvel an chinois

C'est à cette occasion qu'il se met en rapport avec M. Haibo Huang, président de l'association des commerçants artisans chinois de Paris. Ensemble ils organiseront le nouvel an chinois en 2010 et 2011.

Une charte de bonne tenue

« *Par ailleurs, je voudrais profiter de la rénovation prévue de cette avenue pour créer une charte de bonne tenue. Je ne suis pas contre une interdiction totale d'étalage, comme par exemple rue Montorgueil. Mais, une charte de qualité des devantures me semble plus difficile à mettre en œuvre.* »
Difficile, serait-il un mot de votre vocabulaire, Monsieur Janan, vous qui semblez pouvoir déplacer des montagnes ? ■

Des habitants du 9ème. demandeurs de davantage de diversité commerciale

Les 22 mars et 31 mai, le CCQ Clichy-Trinité du 9ème arrondissement s'est penché sur la question des nuisances qui frappent le secteur Blanche-Pigalle-Fontaine-Douai. Selon les habitants présents à la réunion, l'insécurité et les tapages nocturnes auraient un lien avec la nature des commerces du quartier (bars, boites de nuit, épiceries vendant de l'alcool la nuit etc.). Les habitants demandent donc que cesse cette mono activité et souhaitent que la SEMAEST intervienne dans le cadre des opérations Vital'Quartier pour une plus grande diversité (commerces de bouche, artisans ou jeunes créateurs). Ils voudraient aussi que la ville adopte un dispositif du PLU pour protéger commerces et artisanat existant. Un dispositif qui s'applique déjà pour certaines rues de la Capitale.

Café des petits frères :

impliqué dans le quartier

Il y a 14 ans, à l'angle de la rue Bridaine et de la rue des Batignolles, s'ouvrait un café peu ordinaire. Un café, créé par l'association des Petits frères des Pauvres pour être un lieu de convivialité, de partage et d'écoute. Un espace ouvert pour favoriser la mixité sociale et générationnelle.



Un café où le chocolat chaud est à 70 cent, l'expresso à 45 cent…, un café où l'on ne sert pas d'alcool. Un café où l'on peut s'installer à une table sans consommer. Un café pour tous. Un café, créé par l'association des Petits frères des Pauvres pour être un lieu de convivialité, de partage et d'écoute. Un espace ouvert pour favoriser la mixité sociale et générationnelle.

Il est 15 heures, quelques joueurs d'échecs occupent une partie des tables, deux habitués commentent l'actualité au comptoir, pendant que deux dames prennent le thé ou qu'un autre, sur sa chaise, a piqué un petit somme bercé par le très léger brouhaha de la salle.

L'ambiance est chaleureuse ; le café a été rénové il y a quelques mois. Le mobilier, changé à l'automne, affiche des lignes sobres et modernes. Les rideaux et quelques coussins aux couleurs acidulées, ainsi que des carreaux de faïence bleu, vert et jaune apportent une touche gaie et plaisante au lieu. Une bibliothèque, et les journaux du jour invitent les clients à la lecture. Un ordinateur avec accès libre à Internet est mis à la disposition de tous. Un splendide juke box trône le long du mur pour qui aurait envie d'un peu de musique.

Au mur sont accrochées régulièrement des peintures ou des photos. Des expositions qui donnent lieu à des vernissages festifs. Parfois ce sont les œuvres des clients comme, par exemple, celles d'un SDF repéré par le Samu social de Saint Mandé.

" Un espace ouvert pour favoriser la mixité sociale et générationnelle. "

Un café qui chaque mardi propose des billets gratuits pour une soirée de théâtre, de musique ou de cirque, grâce au réseau « Cultures du cœur ».

Au fil de l'après-midi, le café se remplit. Entre une jolie femme toute pimpante, des yeux bleus pétillants, une chevelure d'argent, c'est Shirley, elle habite Levallois-Perret, et n'hésite pas à marcher une heure ou deux pour venir passer un moment : « *j'adore les séances de cinéma-débat, les concerts, les expositions. Rares sont les fois où je ne suis pas là. Le café fête aussi les anniversaires, il suffit de s'inscrire. Cet endroit, j'en ai parlé à de nombreuses personnes qui souffrent de la solitude. Ou qui, comme moi n'ont pas de gros moyen*s. »

Ils sont, en effet, quelques uns comme elle à vivre, avec le minimum vieillesse, dans des petits meublés de la périphérie. Hélène habitante du quartier ne manquerait pour rien au monde les après midi philo animées par une enseignante à la retraite, Michèle Sillam. Hélène qui lorsque le café ferme en août n'hésite pas à aller prendre des nouvelles de ses amis qui vivent sur les bancs du square des Batignolles.

Pratique

Le Café des petits frères

12, rue Bridaine 75017 Paris
Tél. : 01 42 93 25 80
www.petitsfreres.asso.fr

Horaires d'ouverture :

- **les lundi, mercredi, jeudi de 9 heures à 12h30 et de 14 à 18 heures,**
- **les mardi et samedi de 9 heures à 12h30,**
- **le vendredi de 9 heures à 12h30 et de 14 à 17 heures.**

Il y a aussi les ateliers d'écriture et de poésies. Martine, bénévole depuis deux ans, s'étonne de tous ces talents. Avec Sylvie, la directrice appréciée de tous, Martine espère amener plus de femmes. « *Quelques unes connaissent une grande solitude, mais elles n'ont pas l'habitude de fréquenter les cafés. Nombreux sont ceux qui nous disent si je ne venais pas au café je ne sortirais pas un mot de la journée.* » Gérard, le grand bavard, aime à se raconter. Presque tous les mercredi après-midi il vient, accompagné d'un jeune bénévole Fabien. Fabien, la trentaine, le suit et l'aide dans ses démarches et ses soins car Gérard souffre d'un cancer de la gorge. « *Je fumais quatre paquets de Gauloise sans filtre par jour, et de conclure avec un brin d'humour, je l'ai cherché je l'ai trouvé*. »

L'endroit est pour eux un endroit du bonheur « *je reçois autant que je donne* » affirme Jean-Max, au doux accent du sud, l'un des dix bénévoles qui animent le café. Ce Marseillais d'origine, magicien à ses heures perdues, était venu faire une animation et depuis il donne une à deux demi journées par semaine au café. Il assure que l'établissement est fréquenté par tous. Le matin, il ne désemplit pas avec son petit déjeuner à 1,50 euro (au menu un verre de jus d'orange, un croissant du célèbre fournil d'Augustine, et une boisson chaude). Jeunes bobos et SDF partagent ainsi un petit moment. Il n'est pas rare également de croiser un groupe de touristes étrangers, car le café est répertorié dans le Guide du routard. Jean-Max aime aussi conter l'histoire de cet étranger sans papier qui, par l'intermédiaire d'un client, a croisé sa future femme. Un mariage fêté joyeusement en février à la mairie à quelques centaines de mètres du café.


" pour sûr, il en faudrait bien d'autres des cafés comme le nôtre. "

Cet après-midi là, de jeunes collégiens viendront jouer quelques scènes des Femmes savantes pour le plus grand bonheur de l'assemblée. Une assemblée enthousiaste et conquise par les vers de Molière.

Le lendemain après-midi, malgré le mariage royal outre Manche, ils seront nombreux à venir répéter les chants pour la fête du café le 18 juin.

Charlène, une chanteuse professionnelle accompagnée au piano, aide l'assemblée à trouver la note juste.

Pour l'occasion Martine, a écrit une spéciale dédicace, sur l'air de Joinville le Pont, que l'auditoire, fort féminin, reprend en cœur :

« *En plein cœur d'Paris,*

Rue des Batignolles.

Y'a le p'tit café. Des p'tits frères.

Si le cœur vous en dit.

Venez, vous aussi.

Dans notre café. Des p'tits frères.

Ca ne manque pas d'animations.

Y'a du ciné, des discussions.

On réfléchit, on s'laisse aller.

A refaire le monde ou à rêver…

Pour sûr qu'il en faudrait bien d'autres des cafés comme le notre

Dossier

L'avenue de Clichy :

... une avenue en souffrance

Réaménagement, requalification, réhabilitation : du plus bénin au plus lourd, c'est le vocabulaire qui caractérise les remèdes à apporter à l'environnement dégradé de l'avenue de Clichy. Habitants, promeneurs occasionnels, professionnels ou touristes nous méritons mieux que le spectacle qu'elle offre actuellement. Retour sur l'état des lieux.

1 - De bruit et de fureur, un axe de pénétration, une avenue embouteillée.

La chaussée, large de 11m seulement, souffre d'une circulation automobile excessive : de 8h à 20 h, on y compte 1 600 véhicules par heure et 40 poids lourds à l'heure de pointe, à quoi s'ajoutent 400 deux roues motorisées, et 80 vélos. Il est à Paris des axes aussi chargés mais plus larges, telle l'avenue d'Italie ou le boulevard Ornano. (chiffres officiels de la Ville de Paris).

1 600 véhicules par heure

Bruit, pollution expliquent en partie la dégradation de l'appareil commercial.

Pourtant, la fréquentation des piétons (pauvres piétons !) est importante : entre 17h30 et 18h30, 1 500 piétons remontent l'avenue entre la Place et La Fourche, et 1 500 la descendent. A La Fourche, 1600 traversent l'avenue de Clichy, 800 traversent celle de Saint-Ouen.



Conséquence : l'accidentologie est supérieure à la moyenne parisienne, pour les véhicules comme pour les piétons.

Le stationnement sauvage trop peu verbalisé aggrave les embouteillages et retarde les bus. Peut on admettre que tel magasin gare systématiquement ses camionnettes de livraison dans le couloir de bus ?



Et les bus, justement ? Trois lignes sillonnent ce tronçon. Aux heures de pointe, 46 bus passent dans les 2 sens, à quoi s'ajoutent une cinquantaine de taxis.



54	30 000 voyageurs/jour
74	19 000 voyageurs/jour
81	14 000 voyageurs/jour

Il faut instaurer une vraie priorité aux transports publics de surface et à leur renforcement, compte tenu des difficultés de la ligne M13 (la ligne M14 est annoncée pour 2017…), et déjà leur donner les moyens de circuler sans entrave.

On verra plus loin les solutions proposées par la Ville et le regard porté par *dé***CLIC 17/18**



2 – De commerce agréable ?

Des commerces peu diversifiés ne répondant guère aux attentes des habitants, des façades commerciales trop souvent négligées, une attractivité diminuée.

Depuis les années 1950, l'appareil commercial a considérablement changé. Beaucoup évoquent avec nostalgie les belles boutiques d'autrefois, comme par exemple les six boucheries et charcuteries entre la Place et La Fourche. Après 1975, le commerce indépendant, décline : les grandes et moyennes surfaces se multiplient, les loyers commerciaux deviennent excessifs, les élus interviennent peu. La crise économique ralentit l'activité. Vers 1995, on touche le fond. On se rappelle les cinq magasins de friperie étalant sur le trottoir des cartons éventrés, des cintres et portants en étalages et contre-étalages, bafouant tranquillement les règlements.

La mobilisation de riverains et de *dé***CLIC 17/18** permet alors de limiter les dégâts. C'est ainsi que quelques enseignes de qualité se sont installées. D'autres, que nous avions contactées, n'ont malheureusement pas pressenti le potentiel de l'avenue et les attentes des habitants du quartier.

Il reste beaucoup à faire pour retrouver un commerce diversifié dont les devantures seront en harmonie avec les immeubles.

La Ville, dans son projet de Réaménagement de l'avenue, a repris notre demande de Charte de Qualité des commerces. L'attente est forte. La Ville doit placer haut ses exigences. ■

... des habitants se sont exprimés lors de réunions publiques

Le 1er mars, les responsables du réaménagement de l'avenue de Clichy ont présenté leur projet en présence des élus.

Les 150 habitants du quartier présents ont fait connaître leur opinion. Ils étaient unanimes sur l'état des lieux : ça ne peut plus durer ! Le défaut de répression des violations de la Loi, est revenue comme un leit motiv, au grand dam d'un représentant du Préfet de Police.

En ce qui concerne les propositions techniques, l'assistance a maintes fois réclamé que la priorité soit mise sur la circulation des bus. Pour le reste, les citoyens attendent davantage de précisions.

Notre association a fait entendre ses analyses et propositions, ensuite communiquées au cabinet de Mme Lepetit adjointe au Maire de Paris (déplacements, transports, espace public) et à M. Lacrouts chef du projet.

La concertation initiée le 1er mars, s'est poursuivie : réunions des CCQ Grandes-Carriéres et La Fourche Guy Môquet, nouvelle réunion au Lycée Jules Ferry le 30 juin présentant les aménagements au projet initial. Nombre des propositions de *dé***CLIC** 18/18 ont été retenues. Une autre réunion publique est annoncée pour l'automne.

Les travaux sont prévus pour l'été 2012.

La Ville propose, *dé*CLIC 17/18 réagit

Les élus ont présenté lors d'une première réunion publique les grandes lignes de cette rénovation. *dé*CLIC reprend et analyse le projet.

Réduire le stationnement sauvage. Favoriser les livraisons

De chaque côté de l'avenue, 6 aires de livraison (lincolns) de 2m50 de large et de 10 à 15 m de long seront aménagées sur le trottoir en bordure de la chaussée.

L'une d'elles sera réservée aux transports de fonds. Cela nécessitera d'abattre ou de transplanter un certain nombre d'arbres choisis parmi les arbres anémiques ou dépérissants. Au total, une vingtaine des 112 arbres sont visés.

Pour les riverains, les arbres sont un des (rares?) attraits de l'avenue de Clichy. La suppression de quelques uns est le tribut, sans doute inévitable, qui permet aux commerces d'être livrés, aux habitants de stationner un bref moment (pose et dépose), sans occuper indûment les couloirs réservés aux transports publics. Cela implique que ces aires ne soient pas occupées par des véhicules non autorisés. La police doit être intraitable.

*Face aux lincolns, la largeur du trottoir étant réduite à 3m50 côté 17e et 3m20 côté 18e. , la **suppression des étalages s'impose,** selon nous, dans toute l'avenue, de la place à la Fourche : pour assurer la libre circulation des piétons, des poussettes, des fauteuils roulant, mais aussi afin que la concurrence ne soit pas faussée entre les commerces. Si tous les étalages n'étaient pas supprimés, on imagine les chicaneries que génèrerait le choix des emplacements des aires de livraison !*

Et cela règlera la question des étalages illégaux que les services de la Ville disent avoir tant de mal à verbaliser. La grande majorité des commerçants, qui déplorent l'aspect négligé de l'avenue, sont favorables à cette suppression totale des étalages.

Bien sûr, les terrasses de café ne sont pas concernées par cette interdiction - c'est une tradition parisienne -, dès lors qu'elles n'outrepassent pas la surface autorisée. Souhaitons que le réaménagement de l'avenue incite les gérants à rénover ces terrasses.

Le 30 juin, plusieurs adjoints aux maires, de droite comme de gauche, se sont déclarés favorables à cette suppression totale des étalages.

Aménager les croisements

Pour obliger les véhicules à ralentir, 3 croisements vont être aménagés : Clichy/Ganneron-Dames, Clichy/Pierre Ginier-Hélène, Clichy/Lathuille. Une chaussée quelque peu surélevée et pavée (petits pavés plats) conférera davantage de visibilité à ces croisements accidentogènes.



*dé***CLIC 17/18** *a demandé que le feu tricolore du croisement Clichy/Ganneron, fréquemment « grillé » , soit également installée sur une potence pour le rendre plus visible. Cette demande est acceptée.*

L'association souhaite aussi que les feux tricolores soient équipés de caméras signalées, qui auront l'avantage de surveiller la voie de bus. Cette proposition est à l'étude..

Repères de calendrier

Le projet présenté le 1er mars 2011 concerne le tronçon de l'avenue de Clichy entre la Place et La Fourche.

Le réaménagement de l'avenue de Clichy de La Fourche à la Porte et de l'avenue de Saint–Ouen, est envisagé en 2015-2017, après les importants travaux autour de la ZAC Batignolles-Cardinet, et l'arrivée, Porte de Clichy, du métro M14 et du tram T3, prolongé de la Porte de La Chapelle (où il arrivera en 2012).

Raisons techniques, contraintes financières aussi sans doute.

Dossier

Des trottoirs libérés, la priorité aux transports publics

La Ville propose d'aménager 26 emplacements pour deux roues motorisées en prolongement de 7 lincolns et « de nombreuses zones de stationnement vélo sur le trottoir totalisant environ 200 emplacements ».



Notre association s'interroge d'une part sur la juste proportion entre les parkings vélos et les parkings motos, d'autre part sur les moyens qui seront mis en place pour empêcher leur stationnement illégal sur le trottoir.

*Pour éviter que les deux roues motorisées squattent les emplacements réservés aux vélos (comme sur le terre-plein de la Place de Clichy rénovée), dé***CLIC 17/18** *a demandé que soit adopté pour ceux-ci le modèle d'accroche-vélos en trombone que ne peuvent utiliser les deux roues motorisées.*

Cette demande est acceptée. ■



Quelle protection pour assurer la priorité aux transports publics ?

Question primordiale si on veut assurer une réelle priorité aux transports en commun. Deux variantes sont proposées :

- 1. un couloir de bus ouvert aux vélos côté 17e (3m50) et une voie cyclable côté 18e (1m50). Les élus des 17ème et 18ème arrondissements se déclarent plutôt favorables à cette option.
- 2. un couloir de bus et vélos protégé par un séparateur franchissable (4m30) uniquement côté17è.

Compte tendu de la faible largeur de l'avenue, aucune de ces deux variantes ne nous semble vraiment satisfaisante.



Accroche vélo en trombone

Améliorer et embellir l'accès à la station La Fourche

Cette question n'a pas été mises à l'ordre du jour par la RATP lors de la concertation publique



Le projet de la Ville affirme la nécessité de réaménager ce nœud de circulation automobile et piétonne qu'est La Fourche. Mais il est imprécis sur les modalités.

Il faut faire respecter l'interdiction du « tourne à gauche » pour les automobilistes qui remontent l'avenue de Clichy et souhaitent redescendre l'avenue de Saint-Ouen, bloquant la circulation et créant un danger pour les 800 piétons qui traversent cette dernière aux heures de pointe.

Et posons la question de l'amélioration de la sortie du métro. La station La Fourche compte 1 sortie (Place de Clichy 3, Guy-Môquet 4, Brochant 3). *Des habitants lancèrent l'idée d'aménager une deuxième sortie du métro au rez de chaussée de l'immeuble Ville de Paris quand il fut construit (au pied duquel s'ouvrit Mac Donald), comme à Miromesnil, Pernety, ou Vaneau. On répondit que ce serait trop coûteux. Résultat, face à la seule sortie, de nombreuses personnes s'attroupent aux heures de pointe, disputant l'espace exigu à des distributeurs de journaux gratuits.*

La Ville et le responsable du projet sont conscients de ces difficultés. La possibilité d'aménager **une autre sortie avenue de Saint-Ouen côté 18e** est envisagée. *Ce serait l'occasion de mettre la station aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite au moyen en équipant la nouvelle sortie d'un escalier mécanique.*

*dé**CLIC** 17/18 suggère que l'actuelle bouche de métro en ciment soit remplacé par une **bouche de métro style Nord-Sud 1910**. Ce serait un beau symbole de la réhabilitation de l'avenue !* ■



Paris, avenue de Clichy, La Fourche vers 1930

Les habitants présents, le 30 juin 2011, à la deuxième réunion de concertation pour la rénovation de l'avenue de Clichy auront été fort déçus et très en colère après l'intervention de Gabriel de Sèze, représentant la RATP. En effet ce monsieur a annoncé que la rénovation de la station La Fourche n'était pas au programme de la RATP. Justifiant cette annonce du fait que la RATP avait déjà beaucoup dépensé pour améliorer la circulation sur la ligne 13. La moutarde est montée aux nez des présents. D'autant que la députée Annick Lepetit a bien précisé que ce n'était pas le même budget et les mêmes financements. L'assemblée a donc eu l'impression que la RATP avait la préférence pour les beaux quartiers de Paris et qu'une fois encore il y avait un profond mépris pour la station La Fourche et pour les habitants du quartier. Comment en effet interpréter qu'elle ne profite pas de cette rénovation de l'avenue pour créer d'une part une nouvelle sortie avec escalier mécanique avenue de Saint-Ouen et refaire l'extérieur de cette sortie qui doit être la plus laide de tout Paris ? Une incompréhension et une nouvelle déception quand on découvre quelques jours plus tard un entretien du président de la RATP, Pierre Mongin, dans le Parisien du 4 juillet, où il annonce « Deux cents stations ont été rénovées et on va continuer ». Qu'attendent les élus pour exiger de la RATP une priorité à cette station ? Nous refusons d'être traités comme des sous-parisiens.

Retrouver le plaisir de la promenade

Mme Lepetit a annoncé le 1er mars que la Ville souhaitait limiter à 30 km/h la vitesse des véhicules sur cet axe particulièrement accidentogéne. *déCLIC 17/18 est tout à fait favorable à cette mesure.*





L'éclairage public va être rénové : nouveaux candélabres à économie d'énergie.

Un modèle de banc à l'ancienne a été retenu. *Bien, mais a-t-on envie de s'asseoir avenue de Clichy ?*

Les réceptacles à verre en plastique seront enterrés avec des colonnes à verre plus esthétiques.

Rien n'est dit du traitement des trottoirs, véritable patchwork, d'espaces re-goudronnés disparates après travaux en sous-sol.

Il faut envisager une réfection complète du macadam, après achèvement de toutes les interventions prévues en sous-sol.
Peut on imaginer à l'image du terre-plein de la Place de Clichy une avenue dallée de granit ? Elle le vaut bien. ■

colonne à verre



La charte qualité des commerces annoncée

Il est certes indispensable de réaménager l'espace public .Mais il est tout aussi nécessaire d'intervenir sur la qualité de l'appareil commercial.
Quand on les interroge sur ce qui est le plus mal vécu dans cette avenue de Clichy, les habitants du quartier évoquent d'abord la dégradation de l'appareil commercial. L'idée d'une **Charte de Qualité des commerce**s a été lancée, proposition retenue par la Ville. Charte impérative, incitative, négociée avec qui ?

Ce sujet, d'une telle importance pour le nouveau visage de l'avenue de Clichy, mérite d'être traité dans un chapitre particulier. Une réunion pourrait être organisée à l'automne 2011 sur le sujet.

Gare de Saint-Ouen, Petite ceinture : ça avance, bien lentement

Bulletin après Bulletin, nous évoquons le devenir de ce bâtiment construit en 1898, qui fut charmant avant d'être défiguré par les locataires successifs de Réseau Ferré de France (RFF), ces bazars qui se soucient du respect des règlements, et du voisinage, comme de leur première assiette cassée. dé**CLIC 17/18**, depuis des années, rappelle aux élus qu'il est urgent d'agir.
Les choses avancent (trop lentement, on le verra).

En 2008, la Ville avait classé ce bâtiment « Protection ville de Paris », avec trois autres gares de l'ancienne Petite ceinture. Un premier pas.
Depuis, la gare de Saint-Ouen et la gare Ornano ont été rachetées par la Ville, « symbole de la volonté municipale de revaloriser le secteur des portes à travers la réhabilitation du patrimoine de l'arrondissement ».



Mais la Ville achète les bâtiments libres de toute occupation. Cette libération, qui pourrait tarder pour la gare Ornano, devrait être plus rapide pour la gare de Saint-Ouen. Le bail précaire du soldeur s'arrêtait en mars mais l'occupant a continué à payer un loyer après cette date. Et RFF (de vrais pros !) a été assez maladroit pour continuer à encaisser les chèques…

La Ville ne paiera que quand le local sera vide. Optimiste, elle espère récupérer les clés à l'automne 2011. Alors pourront commencer les travaux (autour de 750 000 € quand même). A force d'avancer, on va finir par arriver…

En attendant ?

Le Conseil d'arrondissement du 18e, à l'unanimité, a émis le vœu « que soit lancée une consultation pour la réhabilitation et l'exploitation de ces lieux, afin que le pavillon d'origine soit mis en valeur en prenant en compte les attentes du tissu local (…) souhaitant que les Conseils de quartier soient pleinement associés à la réflexion sur le devenir des deux gares (…) et que soit étudié en fonction du calendrier de l'acquisition et de la réalisation des travaux le lancement d'un appel à projet pour une mise à disposition temporaire du lieu avec une dimension culturelle et citoyenne ».

*dé***CLIC 17/18** s'associe à ce voeu. ■

Rue Davy :

bientôt davantage d'espace pour les piétons; demain, une voie dédiée aux livres ?

La rue Davy, cette rue large du coeur des Epinettes rendue étroite par deux rangées de voitures qui semblent y dormir à longueur d'année, serait-elle à la veille de trouver une nouvelle vitalité ? Retour sur la concertation autour de projets d'aménagement en lien avec la mise en service de la traverse 17/18.

En novembre 2011, la Traverse 17/18, minibus de proximité sera mise en service. Elle marquera un arrêt face au 13 rue Davy. Le passage de minibus, rend indispensable le réaménagement de la voirie.

C'est donc l'occasion d'accélérer la mise en oeuvre d'un beau projet déjà ancien : celui d'une voie dédiée au commerce du livre (bouquinistes, relieurs, petits éditeurs, graphistes), dont le «marché aux livres» annuel de «l'association de la rue d'à côté» constitue un prémisse.

Un tel projet implique la réappropriation, par les pouvoirs publics, des boutiques actuellement en déshérence. Depuis les années 2001-2002 des contacts ont été pris régulièrement avec la Mairie de Paris, la Mairie du 17ème, la SEMAEST. Mais sans résultats probants.

Mais il ne fallait pas désespérer, puisque le 4 mars 2011 le CCQ La Fourche-Guy Môquet a organisé une réunion publique sur le thème «rue Davy, une opération pilote de l'espace public ».
I

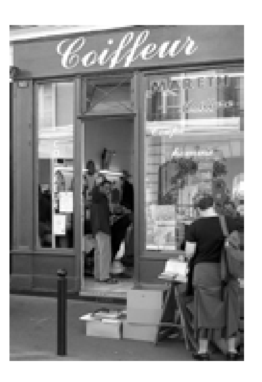
Libraire et bouquinistes d'un jour réunis lors du marché aux livres annuel organisé par « l'assocation de la rue d'à côté » en lien avec le festival du Rififi aux Batignolles.

Trois options de réaménagement ont été présentées.

- L' option n°1 : élargissement d'un seul trottoir de la voie côté impair entre les rues Guy Môquet et des Apennins» : elle semble inadaptée aux enjeux.
- l'option n°2 : la mise en aire piétonne de toute la rue, entraînant la suppression de l'ensemble des places de stationnement, une idée recevable mais quelque peu extrémiste.
- L'option n°3 : la mise en zone de rencontre entre la rue Guy Môquet et la rue Legendre et élargissement d'un trottoir entre la rue Legendre et l'avenue de Saint-Ouen». La zone serait ouverte à tous les usagers, la circulation automobile limitée à 10 km/h, et le stationnement et l'arrêt des voitures circonscrit à des espaces aménagés.

Cette troisième option a donc retenu l'approbation de la majorité des participants.

La rue Davy s'apparente aujourd'hui plus à un garage à voitures, qu'à l'axe commerçant et vivant qu'elle fut jusque vers les années 1960. Loin est le temps où il faisait bon y flâner.



Aujourd'hui, le projet avance. Les services techniques de la Ville de Paris et les élus se mobilisent. Ils étudient à présent la faisabilité de ce projet et son financement,

Le bureau du CCQ La Fourche Guy Môquet, le 23 mai, a émis le voeu que, dès 2012, soient trouvés les crédits pour financer le projet acté.

Cette première rénovation, nécessaire, n'est qu'une étape ver la rue du Livre. ■

ZAC Clichy Batignolles :

la concertation, mode d'emploi

La concertation sur l'aménagement du quartier Clichy Batignolles ce sont des réunions publiques, mais aussi des ateliers citoyens, des groupes projet thèmatiques, tels « Les enjeux environnementaux et architecturaux du projet ». Mode d'emploi



Francois Cusin, est depuis fin 2010, le nouveau garant de la concertation du projet Clichy Batignolles. Son rôle: faciliter le dialogue entre les acteurs du projet, veiller à l'écoute mutuelle et à l'expression de tous, dresser la synthèse des travaux des groupes et les restituer lors de l'assemblée annuelle du projet.

Les cycles de réunions de concertation pour les habitants des quartiers limitrophes du site Cardinet-Batignolles et Saussure organisés sous la responsabilité d'un garant nommé par la Ville de Paris suivent, depuis deux ans, le calendrier.

Une fois par an, une réunion publique résume, en présence des élus, les travaux et les réflexions de ces ateliers de citoyens et groupes de projet.

Le groupe de projet, où se trouvent des représentants d'associations dont *dé***CLIC,** des conseillers de quartier et des acteurs de la vie sociale, aborde les aspects les plus techniques.

Selon le thème de la réunion, un architecte, expert ou représentant de l'aménageur sont présents. Les participants ont alors la possibilité de demander des précisions, de faire des propositions, voire d'émettre des souhaits. Des souhaits qui, s'ils ne sont pas contractuels, semblent être entendus par les décideurs. C'est ainsi qu'un architecte a revu sa copie après une réunion riche en critiques.



Il est aussi possible pour des membres du groupe de projet de participer à des jurys qui retiennent un des projets présentés.

L'ensemble de ce qui est dit dans les réunions est consigné dans des compte-rendus mis sur le site www.clichy-batignolles.fr. Il y a, ainsi, un suivi du projet depuis sa conception jusqu'à, en principe, la fin des chantiers.

Un nouvel ilot de constructions à venir pour la ZAC Clichy Batignolles



L'aménagement de la Zac Batignolles-Cardinet se poursuit. Les architectes des trois cabinets retenus Suzel Brout, T.O.A et MAAST, lors d'une réunion le 4 mai 2011, ont présenté leurs projets concernant les lots E10 A et B, qui se situent entre le boulevard Berthier, l'avenue de Clichy et le parc Martin Luther King.

Ce projet concerne trois corps de bâtiments, ainsi répartis : 42 % de logements sociaux (152 appartements), 29 % de logements à loyers maitrisés (107 appartements), 23 % consacré à un établissement pour personnes âgées (100 chambres) comprenant également une unité de jour Alzheimer, et 6% destiné aux commerces et services.

Les architectes avaient pour mission d'établir une unité entre ces trois bâtiments. Ils ont ainsi décidé de travailler sur une division des immeubles en trois tranches : une « base » commune destinée aux commerces et services qui sera vitrée en continu en rez-de chaussé et au premier étage et en ciment blanc, une autre dite « intermédiaire » consacrée à des aménagements divers et la troisième, nommée « extension », consacrée aux logements. Ces « extensions » permettent ainsi aux différents cabinets d'exprimer toute leur créativité.

180 places pour voitures, un parking pour deux roues seront à la disposition des habitants en sous-sol ou en rez-de jardin pour les vélos. Les immeubles seront de hauteur variables (entre 5 et 9 étages) et entrecoupés par des failles alternant terrasses et jardins (entre l'avenue de Clichy et le parc il y a un dénivelé de 5 mètres). Le paysagiste, David Besson, a travaillé en partenariat avec les architectes.

Pour répondre aux normes environnementales inscrites au cahier des charges, toutes les toitures seront recouvertes de panneaux photovoltaïques.

Les jardins partagés de la Framboisine seront déménagés dans le parc Martin Luther King, au grand dam des habitants présents lors de cette réunion. La Framboisine sera fermée et occupée par les équipes techniques du parc, rangement du matériel, pépinière, compostage, etc. ■

Ligne 13 :

Patience, encore et encore….

***dé*CLIC 17/18 participe au comité de suivi de la ligne 13.**
Echos des réunions du 30 mars, et du 30 juin 2011.

La patience est l'art d'espérer. Ce dicton est bien adapté à la RATP, et à la ligne 13 dont l'usager attend, depuis des années, des améliorations.

Soyons justes, des progrès ont été réalisés. Tels un nouveau terminus dédié à la ligne 13, du matériel roulant neuf (+ 25 % en 8 ans), une aide à la gestion du flux des passagers par les efficaces assistants de régulation, et des façades de quai. Sans oublier le renfort du réseau autobus (lignes 54, 66, 74, 81 et 95). Ce sont des premiers acquis.

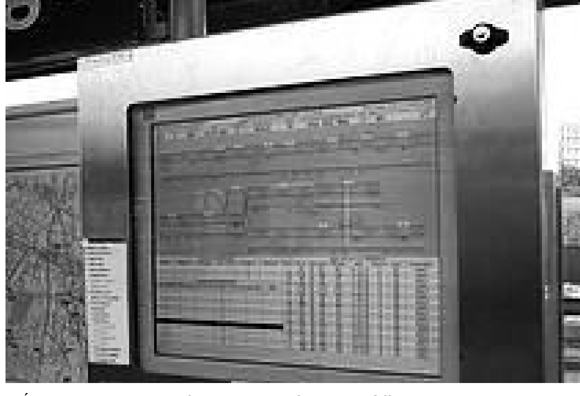
OURAGAN reporté de 2 ans

Hélas, la mise en place du système OURAGAN, qui réduirait l'intervalle entre les trains de 95 à 90 secondes, est repoussée à 2013 ! Les premiers trains devaient être équipés en janvier 2011 et toute la ligne en décembre 2011. Ce report a été annoncé lors de la 6ème réunion du Comité ligne 13 de mars 2011 réunissant le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) et la RATP, face aux élus et aux associations, dont *dé***CLIC 17/18**. Motif : des retards pris par l'industriel THALES en lien avec l'exigence de sécurité optimale de la RATP. Souci louable, mais dont l'usager subit au quotidien les conséquences. Pour contenir ce nouveau retard, RATP et THALES se réuniront tous les 6 mois pour un suivi, et des renforts de personnel sont prévus chez l'industriel. Des essais sont programmés en juillet 2011 sur la station Invalides. Croisons les doigts ! Restons vigilants !



Améliorer l'accès à La Fourche

Pourquoi pas enclencher l'amélioration de l'accès à la station de métro La Fourche : ouverture d'un 2ème accès côté avenue de Saint-Ouen, et la rénovation de l'accès principal (grille modèle 1911).



Écran de gestion du trafic du système Ouragann(Offre Urbaine Renouvelée et Améliorée, Gérée par un Automatisme Nouveau) au terminus Châtillon-Montrouge de la ligne 13. - source wikipedia

La ligne 14 livrée... en 2017

Le prolongement de la ligne 14, acté en avril 2009, devrait être livré en 2017. Patience encore... Il permettra d'ouvrir 4 stations, maillées avec le RER C : Porte de Clichy, Mairie de Saint-Ouen, Clichy Saint-Ouen et... Cardin*et, bonne nouvelle confirmée début* 2011.

Ce prolongement de la ligne 14 devrait diminuer, selon la RATP (infos Avril 2009) de 25 % le trafic sur le tronc commun et sur les deux branches de la ligne 13.

On l'espère, car les développements urbains iront bon train d'ici 2017: ZAC Batignolles, aménagement des docks de Saint-Ouen et de Saint-Denis.

D'ici là, le renfort du nombre de rames le week end et l'amélioration de l'information sont au coeur des préoccupations, exprimées, des associations d'usagers de la ligne 13. ■

Pour en savoir plus
www.ratp.fr/fr/ratp/c_10573/priorite-ligne-13
www.desaturationdelaligne13.com/
www.blogencommun.fr/metro-13

Dossier

L’avenue de Clichy, quelle histoire !



L’avenue a eu un passé glorieux. *dé*CLIC 17/18, aidée par les souvenirs de quelques uns de ses adhérents, profite de cette rénovation pour remonter le temps, numéro par numéro.

Côté pair

N°4 - Ancien emplacement de la librairie anarchiste de Ducret, abattu par Lacombe en 1912 pour avoir livré à la police Garnier, de la Bande à Bonnot.

N°6 - Le restaurant Boivin : connu en 1915 des amateurs de parties fines sinon galantes, fut aussi fréquenté par les impressionnistes. L’immeuble aujourd’hui est marqué du sigle des anciens ateliers Valentin, « le roi du caoutchouc », qui fabriquaient des imperméables.



Potages

Bisque d’écrevisse - Potage à la Rachel

Hors d’oeuvre

Relevé

Turbot sauce Mousseline

Entrée

Filet de boeuf à la Périgueux - Aspic de foie gras aux truffes

Rôts

Poularde du Mans - Chapon de la Bresse

Salade chicorée frisée - Ecrevisses de la Meuse

Légumes

Petits pois à la française - haricots verts au velouté

Entremets

Bombe glacée vanille - parfait prâliné au café - nougats aux fruits glacés

Desserts

étagères de fruit - petits fours - biscuits - gaufrettes

Vins: madère, chablis, beaujolais, saint Emilion, champagne

Menu de mariage petit bourgeois, chez Vantier, 1910

N°8 - Le Pathé Clichy, sur l’emplacement du restaurant Vantier connu pour ses banquets de noce, se transformera (début 20ème) en un cinéma de 1000 places sous le nom de Paris-Soir Clichy, puis de Select, enfin de Sélect Pathé. En 1972, le cinéma passe de 1 à 3 salles. En 1994, il est jumelé avec le Pathé Wepler. L’animation nocturne du quartier fut notamment filmée par François Truffaut dans « les 400 coups ».

N°10 - Le bow-window en fer d’Emile Robert signalait le fameux restaurant Jouanne, ouvert en 1891. Connu pour ses tripes fameuses, il était fréquenté par les artistes et les écrivains, notamment Emile Zola qui l’évoque dans l’Assommoir (1877).

N°12 - Au début des années 1920, c’est la mode « russe-blanche » ! Un ancien banquier russe ouvre à cette adresse « le Kazbek », cabaret le plus cher et le plus snob de Paris, décoré de tapis persans et d’argenterie orientale que son propriétaire avait réussi à sortir de Russie.



N°20 - Emplacement de l’atelier du peintre Signac. Il y réunissait son groupe d’amis chaque lundi de 1889 à 1891.

N°24 - Le bal du Petit jardin résonnait de ses orchestres musettes. Ce lieu était connu pour être fréquenté par les voyous à casquette du passage des 2 Nèthes. *« Je me souviens que l’employée de la bijouterie de l’avenue aimait y aller danser le samedi soir. Son patron pas très rassuré, lui interdisait de raconter qu’elle travaillait dans une bijouterie du quartier.* » « *Bébert et son accordéon sur le trottoir vendait des partitions.*» Aujourd’hui les habitants jouissent d’un jardin.

N°26 - Des bains douches avaient été ouverts pour les nombreux habitants du quartier. «T*ous les dimanches matin mes parents nous emmenaient au bain* ».

N°36 - Vely, charcutier-traiteur réputé (foie gras, truffes …) a fourni l’Elysée, au temps du général de Gaulle.

Plus haut, la crémerie de Madame Vallet. *«On y vendait encore le lait à la bassine. Elle était réputée, non pas pour sa propreté, mais pour sa grande dextérité à calculer de tête*».

N°54 - André Raimbourg, dit Bourvil (1917-1978), y occupa une chambre de bonne de 1940 à 1942.

N°62 - L’écrivain Léon Frapié (1863-1949), auteur de «La Maternelle » (prix Goncourt 1904) y demeura. Léon Bonnat y eut son atelier en 1882. Plus récemment, une librairie « France Loisirs » y exista.

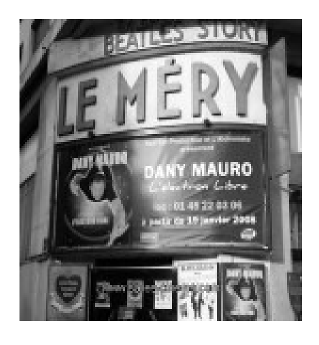
N°66 - En face du métro la Fourche, en place de l’actuel café se tenait une grande pâtisserie, très réputée.

Mangez les radis ça rend gentil

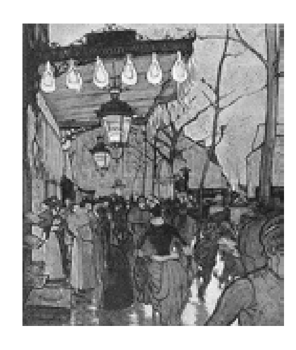
Les marchandes des quatre saisons étaient nombreuses sur l’avenue. Trois irréductibles arpentaient encore l’avenue en 1958, selon une habitante du quartier.

A l’origine, veuves de guerre, les marchandes de quatre saisons sont apparues à l’époque napoléonienne. Elles avaient le droit de vendre chaque jour le contenu de leur charrette. C’étaient souvent des femmes fortes et robustes qui remontaient par tous les temps l’avenue de Saint-Ouen et de Clichy chargées de deux cents kilos de marchandises. Une fois la charrette à bras vide, elles les rangeaient dans des remises au 24 de l’avenue de Saint-Ouen. « *Elles portaient des sabots en bois garnis de peau de lapin et de larges jupes noires froncées, sous lesquelles elles faisaient pipi debout incognito, en écartant les jambes au-dessus du caniveau* », se souvient Huguette Albarie. Chacune avait sa spécialité : les herbes, les salades, les pommes de terre… et un bagout terrible !

On les entendait crier dans la rue « *mangez, des radis ça rend gentil, ça rend joli ! Les carottes ça rend aimable* ! »







Côté Impair

N°3 – En 1905, sous la direction de Jacques Hermant, construction du café la Taverne de Paris au décor exceptionnel. Entre des boiseries en éventail, les murs sont couverts de fresques de Jules Chéret et de peintres montmartrois réputés. Ce lieu disparu serait aujourd'hui un témoignage exceptionnel du mouvement Art nouveau.

N° 7 - Emplacement du fameux cabaret du Père Lathuille. « *Après avoir nourri là des bestiaux, ce fermier commença en 1790 à vendre aux Parisiens s'aventurant hors des barrières un petit vin qu'il faisait bon déguster dans la fraicheur de la tonnelle. En 1814 pendant le siège de Paris, la guinguette servit de poste de commandement aux troupes du général Moncey* ». Au 19ème siècle, le restaurant acquiert une réputation gastronomique avec sa « sole Moncey » et son « poulet Lathuille ». Edouard Manet y réalise l'un de ses célèbres tableaux. L'établissement disparait en 1906. Il laisse la place à un café-concert, le « Kursaal », concurrent de l'Européen. En 1928, un descendant de Lathuille reprend le café, sous le nom « d'Eden », qui périclite. Il est remplacé en 1932 par un cinéma « l'Eden », renommé « les Mirages ». La société Pathé Clichy le rachète en 1973 et le transforme en un complexe de 3 salles, sous le nom de Pathé Clichy. En 1996, l'ARP rénove le lieu qui devient le Cinéma des Cinéastes.

N°9 - Ici est née l'Ecole des Batignolles, au café Guerbois. Tous les vendredis soir, Manet, Fantin-Latour, Stevens, Whistler, Legros et Astruc se rerouvaient. Zola était assidu. Nadar fréquenta aussi ces réunions. Presque tous les impressionnistes ont peint le Café Guerbois. « *Manet et ses amis y cueillent des modèles qui ont plus de charme que les professionnelles.* » « *Le café Guerbois, c'est un milieu, des habitués, des habitudes, un esprit.* » C'est le café Baudequin de « L'œuvre » de Zola, le café Barbois de « La double vie » de Louis Seguin : « *Le café Barbois ... a conservé en partie son ancien aspect de la province. Annexé, il a pris par un coin un aspect parisien. Ainsi la première salle, blanche et dorée, pleine de glaces, ressemble à la terrasse des cafés des boulevards. Mais dès qu'on est entré dans la deuxième salle, l'endroit devient étonnant.... Au fond, un grand vitrage fait voir en pleine clarté un jardin avec quelques arbres entre lesquels apparait une maisonnette à galeries, à petites colonnes en vert tendre...C'est hollandais, c'est singulier, c'est loin de Paris.* »
On a pu dire que le Guerbois était le Procope de la rive droite, en ce début du 20ème siècle. « *Aux terrasses, tous se ressemblent. Les petits bourgeois, les commerçants du quartier y viennent se reposer devant des petits verres ou brillent l'éclat du porto, le vert troublé de l'absinthe. ... On est entre gens de tous bords et d'origines bien disparates mais unis par une sorte d'enthousiasme artistique et intellectuel, qui n'a pas encore trouvé son axe, sa stratégie* ». La Brasserie Muller a succédé au café Guerbois, puis a été fermée en 1938 pour faire place à des commerces.

Une avenue en fête

Fin du 19ème et début 20ème siècle, l'avenue de Clichy offrait de nombreux plaisirs. Cinémas, cafés-concerts, bals musette, restaurants s'y disputaient la place laissant aux commerces d'alimentation, souvent réputés, les quelques autres pas de porte.
L'avenue était festive et joyeuse. Les foules se pressaient aux entrées des cinémas, on y venait en famille, en amoureux ou en bande. Cette passion nouvelle pour le 7ème art contribua à la création de cinq cinémas sur l'avenue : les Mirages, aujourd'hui le Cinéma des Cinéastes, au numéro 7, le Sélect devenu le Pathé au 8, le Clichy Palais, au 49, qui a laissé place à un immeuble moderne, le Gaité Clichy, remplacé par un magasin au 76 et le Gloria Palace au 106, transformé en night club oriental. Sans oublier le Mery et le mythique Gaumont, sur la place.
Les cabarets ne désemplissaient pas. Le samedi soir, les bals faisaient salle pleine. Malfrats, artistes, ouvriers et notables dansaient au son des orchestres. Ecrivains, peintres, sculpteurs et journalistes tenaient salon dans les restaurants. Clément, Vantier, Wepler, Boivin fréquenté par les impressionnistes puis par les peintres montmartrois et le Jouanne réputé pour ses tripes s'installèrent plus tard à côté de Lathuille. On y mangeait gaiment sous les lilas, du lapin sauté et de la matelote d'anguilles, arrosés de cidre et de « reginglard ».
Que reste-t-il de cette vie trépidante et gaie? Le faste d'antan peut-il encore ressusciter ?

N°11 - Maison Hennequin, magasin de couleurs, fondée en 1830. Manet et d'autres impressionnistes s'y fournissaient. Dans les années 1950, une pompe à essence avait été installée devant. Elle a fermé en 2010. Seule demeure la mosaïque colorée au dessus de la nouvelle enseigne de vêtements bas de gamme comme il en est trop sur l'avenue.

N°15 - Maison de deux étages, typique du milieu du 19ème siècle, qui montre à quel point le quartier était campagnard.

N°19 - La confection a eu raison du Roi du Bouton et de ses centaines de petits tiroirs gris qui recélaient tant de trésors.

N°31 - Une brasserie très populaire « La Bière » occupait l'emplacement. « *A chaque fois que nous voulions téléphoner nous allions à la Brasserie au sous-sol.* ». « *Mon père était caviste à la Bière, fait prisonnier il pointait deux fois par semaine à la Kommandantur rue de Liège. Tous les midis; il allait porter les déjeuners aux allemands installés à la mairie du 17ème. Après la guerre le patron s'est fait assassiné.* » Avant que la Halle aux chaussures ne s'installe, l'une des trois friperies Guerrisold étalait sa marchandise récupérée auprès des hôpitaux et en Suisse.

N°43 - Dans la seconde moitié du 19ème siècle, le « Grand Bouillon, restaurant du Chalet », à la façade toute de baies vitrées, comptait plusieurs billards et une salle de bal à l'arrière. C'était là un lieu d'exposition important pour les jeunes peintres. Van Gogh, Signac, Gauguin y exposèrent. Au dos d'un menu de ce restaurant, Van Gogh a dessiné le portrait du Père Tanguy. En 1904, le Chalet laisse la place aux nouvelles Galeries, puis à un Prisunic. Après démolition et reconstruction, l'actuel Monoprix s'est installé.

N°49 - Le cinéma Gaité Clichy, dont l'entrée était cour Saint-Pierre, animait la Fourche. Aujourd'hui démoli, il est remplacé par un coiffeur, un opticien et une banque. ■

La Villa des Arts en mouvement

L'art de créer des liens entre des hommes du chantier et des habitants

La Villa des Arts, îlot de paix propice à la création artistique, se transforme.

Que se cache-t-il derrière ces gros travaux de réhabilitation entrepris par la RIVP (Régie Immobilière de la Ville de Paris) qui vont se poursuivre jusqu'en juin 2012 ? Des ateliers et des logements qui seront loués à des Parisiens dans le but d'engendrer une mixité de population favorable à la création artistique, et à des artistes… qui font leur travail d'artiste.



Actuellement certains d'entre eux s'assemblent pour faire de la Villa une entité de création contemporaine, au sein d'un nouveau pôle de l'image à Paris. Celui-ci regroupe cinq entités : l'Agence Magnum, deux portes plus loin, emblématique du photojournalisme international ; le BAL ouvert en 2010 impasse de la Défense, spécialisé dans l'image documentaire ; le Cinéma des Cinéastes en route vers de nouveaux projets ; le complexe Mains-d'Oeuvres dédié à la création contemporaine à Saint-Ouen… ET la Villa a des Arts portée par de nouveaux défis :



Xavier Lucchesi, Président de l'association « la Ville a des Arts » née en 2008, crée ses « Paysages Intérieurs », un travail de coloriste sur l'image radiographiée, un voyage serein à travers le monde intérieur de chacun d'entre nous.

« Transformer son habitat, c'est transformer son intérieur »

Ainsi s'exprime-t-il sur son travail.

En exposant ses portraits choisis de résidents (90 cm x 120 cm), sur les murs de la Villa en rénovation, Xavier Lucchesi souhaiterait créer des liens entre les hommes du chantier et les habitants, dont la vie est bouleversée pendant ces travaux. Provoquer des rencontres entre des vies qui se croisent.

Dans cette perspective artistique, Eléonore de Lavandeyra Schöffer, passionnée par l'œuvre de Nicolas Schöffer, exposera le dessin d'un projet de 324 mètres de haut pour Paris-La Défense, la T.L.C., dont les mouvements et les lumières auraient reflété cybernétiquement à chaque instant l'animation de la Ville de Paris.

Comme toujours, elle invite sur rendez-vous à visiter l'atelier N°5 au sein de la Villa : là, depuis les années 60, les œuvres en mouvement de Schöffer, une référence pour la création contemporaine, créent une dynamique magique et fascinante.

Histoires successives, mouvements intérieurs, images insolites … vous désirez rencontrer vos voisins comme vous ne les avez jamais vus ? Rendez-vous à la rentrée prochaine ! ■



Pratique

www.xavierlucchesi.com
www.olats.org/schoffer/

Les trésors de « chez ma tante »

Le saviez-vous ? Au n°16 de la rue Forest, aujourd'hui une école, se trouvait le Crédit municipal.
Cette 3ème succursale du Mont de Piété, pensée par Edmond Belot en 1887, apportait avec le prêt sur gage une réponse à tous ceux qui ont à faire face à un besoin de trésorerie, un coup dur.



On y stockait plus de 267 000 gages !
Pas moins de 4 300 matelas,
autant de pendules et de bronzes,
140 000 bijoux, 5 000 livres, cannes,
10 000 étaux, machines à coudre et outils !

Extrait du "dictionnaire des rues des Batignolles, Epinettes et Grandes Carrières" en cours de préparation par *dé*CLIC 17/18

Les Batignolles en peinture : Bazille, un fils de famille



Dans une lettre écrite en 1867, Frédéric Bazille écrit à son père : « *Je vais définitivement changer d'atelier, quoi que dise maman, je n'ai pas assez de place rue Visconti. J'ai loué un immense atelier aux Batignolles. Il coûte 200 F de plus, mais l'expérience du mois que je viens de passer me prouve que je peux supporter un surcroît de dépenses…Dis moi, je te prie, où je trouverai de l'argent le mois prochain. Que maman ne s'effraie pas, les Batignolles sont un quartier tranquille, où l'on dépense moins d'argent que pour vivre dans l'intérieur de Paris* ».

C'est la lettre d'un fils de famille, d'une famille de notables protestants de Montpellier. Son père, propriétaire de vignes est lié à la gestion de la cité, Bruyas, un proche, est un banquier collectionneur. A force de contempler les œuvres de Corot, Courbet, Delacroix, Frédéric finit par prendre goût à la peinture. Quant à son cousin Louis, auquel il est très lié, il recherche, en bon marchand de tableaux, des Dürer, des Lucas de Leyde, des Mantegna. Bien installé à Paris, Frédéric lui donnera des conseils avantageux.

Ce jeune homme est destiné, milieu bourgeois oblige, à la médecine. Il poursuivra, de loin, ses études pendant trois ans. En 1862, il part à Paris, alors La Capitale des Arts. Ainsi le carabin s'inscrit-il à la faculté et… à l'Académie des Beaux Arts dans l'atelier de Charles Gleyre où il rencontre et se lie d'amitié avec Monet, Renoir, Sisley. Tous admirent Manet, sans réserve, le peintre de l'Olympia : un sacré scandale auprès de l'Académie en 1865.

La rupture est inévitable. Elle est double. Rupture avec le monde des « Beaux Arts », quand en 1863 il quitte l'atelier de Gleyre, avec Monet ; avec la tradition familiale quand en 1864 son père lui permet de se consacrer à son art.

Désormais Parisien, en 1865, il loue un atelier rue de Furstenberg (peinture au musée Fabre à Montpellier), puis au 20 rue Visconti (peinture Richmond–Virginia Museum of Fine Arts), enfin, en 1868, rue de la Paix devenue rue La Condamine, n°9.

Aux Batignolles

Les Batignolles ne sont pas au centre de Paris : elles furent rattachées à Paris en 1860. C'est encore un peu la campagne avec des petites maisons discrètes, des jardins dissimulés derrières des immeubles neufs, des guinguettes, des tonnelles où déguster du vin blanc pas cher à faire danser les chèvres.

La gare Saint-Lazare n'est pas loin. Elle est le symbole du monde moderne, du mouvement, de l'évasion vers les bords de Seine entre Argenteuil et Bougival et plus loin même, vers Rouen et Le Havre, Honfleur, la côte normande ensoleillée et nacrée.

Mais les Batignolles sont un lieu reconnu de La Capitale des Arts. Nombreux sont les artistes, célèbres ou non, vivant à Montmartre, boulevard de Clichy, Plaine Monceau. Au 35 rue de Rome, s'est ouverte la galerie du jeune marchand de tableaux Durand-Ruel, admirateur de Courbet et de Corot que fréquentent tous les jeunes peintres qui critiquent l'Académisme. Au 11 avenue de Clichy, chez Hennequin « maison fondée en 1830 » on trouve tout le matériel pour artistes. On peut encore voir cette enseigne en mosaïque avec sa palette et ses pinceaux entrecroisés…

Enfin, où trouver plus facilement de beaux modèles, pas chers qui, entre deux poses,



fréquentent les bals et lieux de plaisirs de Montmartre et de l'avenue de Clichy ?

L'atelier idéal.

Bazille, dans son nouvel atelier pourra créer, exposer, recevoir, vendre ses œuvres et celles de ses amis, surtout celles de Monet qui est dans le besoin. On peut le « visiter » puisqu'il l'a peint en 1870, c'est « l'Atelier de Bazille » exposé au musée d'Orsay. Au cœur du lieu, une vaste pièce, haute de plafond, ouvertes sur l'extérieur par une grande verrière laissant passer la lumière subtile du ciel de Paris ou « la flamme généreuse des rayons du soleil » (Zola, l'Oeuvre 1886) que tamisent de sombres tentures. Le peintre y entasse les tableaux terminés ou inachevés, accumule le matériel de peinture. Il y a des fauteuils pour accueillir les amis et les clients, un piano pour l'ami musicien et l'indispensable poêle rougeoyant réchauffe les lieux, les modèles et le café.

Frédéric Bazille a partagé son atelier avec Renoir «compagnon fort gai » et Monet. Le 5 avril 1869, Bazille écrit à sa mère : « *J'ai en ce moment chez moi, Monet, plus malheureux que jamais, sa famille est pour lui d'une avarice honteuse…* »

Pas loin, le café Guerbois.

Emile Zola dans « l'Oeuvre », décrit l'autre vie des compères, la bohème, celle où l'on se rencontre pour discuter, se disputer, boire et faire la révolution de la peinture sous l'égide du maître Manet qui avait son atelier au 34 rue des Batignolles. Cela se passe au café Guerbois, 11 Grande Rue des Batignolles (aujourd'hui avenue de Clichy). On parle de «guillotiner l'Institut», de renverser « l'insolente royauté des médiocres ». Le groupe des Batignolles, Manet, Monet, Renoir, Bazille et leur amis critiques, que peint Fantin-Latour L' Atelier des Batignolles (1870 Musée d'Orsay) est né là. Ce sont les Impressionnistes.

Bazille peint.

Avec ses amis, Bazille cherche à représenter en peinture la transparence changeante de la lumière au gré du passage des nuages, de la vibration de ses reflets subtils dans une eau paresseusement mouvante, des scènes délicates de la vie en plein air, les baignades, les déjeuner. Tous ses efforts se retrouvent dans « La robe rose » (1864), « La réunion de Famille » (1867), « Vue de village Castelnau-le Lez » (1868), « Scène d été » (1869).

En 1870, Bazille s'engage dans un régiment de zouaves. Renoir, furieux lui écrit : « *Trois fois merde, archi-brute* ». Affecté à l'armée de la Loire, il sera tué à Beaune-la Rolande. Il avait 29 ans. ■

... ouvrez l'oeil... ouvrez l'oeil... ouvrez l'oeil...



Epinettes - petite ceinture - décembre 2011
Photo Manuel Renaud



AC Cardinet Batignolles avril 2011
Photo Manuel Renaud



ZAC Cardinet Batignolles octobre 2009
Photo Manuel Renaud

«Je vis dans ce quartier depuis plus de dix ans maintenant. Ému par son passé et curieux de son avenir, j'aime en observer les changements et constater les traces du temps. La photographie donne un sens à mes errances et me permet de «fabriquer de jolies images» entre témoignages et compositions plastiques. Il n'y a, après tout, rien de plus beau que la réalité... encore faut-il qu'elle soit bien cadrée.»

Manuel Renaud



ZAC Cardinet Batignolles décembre 2010
Photo Manuel Renaud



ZAC Cardinet Batignolles avril 2011
Photo Manuel Renaud



Square des Batignolles février 2011
Photo Manuel Renaud

En pratique

Vous souhaitez nous proposer une photo des Batignolles, des Epinettes ou des Grandes Carrières à nous proposer, contactez-nous.

déCLIC 17 / 18

Association des quartiers de la Place de Clichy et des avenues de Clichy et de Saint-Ouen

Bulletin d'adhésion/ ré-adhésion à retourner **3 rue Etienne Jodelle 75 018 Paris**

Nom : …………………………………………..Prénom : ……………………………courriel : …………………………………

Adresse : …………………………………………………………… …………………………………… : ………….……………………….

Adhère en qualité de : membre bienfaiteur cotisation versée (minimum 20 €) : …………€

membre actif cotisation versée (minimum 10 €) : ……… €

Date : / / **Signature :**

Pour la bonne diffusion de nos courriers, mercii de permettre l'accès à votre boîte aux lettes en précisant votre code d'immeuble : ……

Agir avec *dé*CLIC 17/18 :

diffusez ce bulletin – faites connaître le site **www.declic1718-paris.org** – faites nous part de vos idées. Merci